



PRESENTE EN ASSOCIATION AVEC

VERGOTE SMEETS MOULINASSE (Cabinet d'Avocats)

Le Colloque :

Le Sport et ses Evénements face au Droit et à la Justice

Sous les patronages de Michel Daerden, Vice-président et Ministre du Budget, des Finances, de la Fonction publique et du Sport (Communauté française de Belgique) et d'Alain Courtois, directeur de la Candidature belgo - hollandaise à l'organisation de la Coupe du monde de football 2018 et Sénateur, après l'avènement du Livre blanc de la Commission européenne sur le sport, la tenue du Congrès de l'Agence Mondiale Antidopage en 2007, des événements sportifs comme la Coupe d'Afrique des Nations (football) en janvier 2008, la Coupe d'Europe des Nations en juin 2008 et les Jeux Olympiques en août 2008, l'heure est venue de se poser sur l'évolution du droit du sport notamment en relation avec les conflits et les règlements judiciaires et arbitraux de ceux-ci.

Dans ce dessein, nous avons fait appel à des orateurs connus pour leur implication dans les différentes institutions sportives européennes et internationales et dans le règlement des différents litiges.

Ce colloque s'adresse à tous les praticiens du droit intéressés par le sport et le droit (chercheurs, juristes d'entreprise, avocats, magistrats, etc). Il est également destiné à la formation des agents de joueurs très souvent délaissés à leur simple connaissance des différents mécanismes qui seront abordés, aux clubs employeurs appelés à appliquer les différentes législations et les règlements sportifs et le cas échéant à plaider devant les juridictions sportives disciplinaires et arbitrales.

PROGRAMME

Matinée placée sous la présidence de M. <i>Gérald Simon</i>	Après-midi placé sous la présidence de M. <i>Thierry Zintz</i>
8h30 - Accueil des participants	14h00 Thème 3 Le Dopage, son Code et la jurisprudence
9h00 - Allocutions d'ouverture	14h00 Le Code Antidopage
9h15 Thème 1 Le rôle des associations et des fédérations sportives	<i>Cécile Chaussard</i>
9h15 L'approche des Associations et fédérations sportives	14h30 La jurisprudence du TAS
<i>Thierry Zintz</i>	<i>Patrick Mbaya</i>
9h45 Après le livre blanc sur le sport et l'article "sport" du Traité de Lisbonne, quelle reconnaissance pour la spécificité et l'autonomie du sport ?	15h00 Questions - Réponses
<i>Alexandre Husting</i>	15h15 Pause
10h15 Questions-Réponses	15h30 Thème 4 FIFA – UEFA et les décisions judiciaires et arbitrales
<i>Thierry Zintz - Alexandre Husting – Gianluca Monte – Sébastien Proisy</i>	15h30 La Chambre de Résolution des litiges
10h45 Pause	16h00 Les conflits entre clubs et les joueurs
11h15 Thème 2 Le Tribunal arbitral du Sport – sa légitimité et son efficacité	<i>Jean-Baptiste Ngandomane</i>
11h15 La loi applicable – le droit européen	16h30 Les conflits entre clubs
<i>Seri Zokou</i>	<i>Jean-Jacques Bertrand</i>
11h45 L'indépendance des arbitres	17h00 Les voies de recours possibles et l'intervention d'un tiers au TAS
<i>Gérald Simon</i>	<i>Patrick Mbaya</i>
12h15 Questions - Réponses	17h30 Questions - Réponses
12h30 Déjeuner	17h45 Conclusions

ORATEURS

Gérald Simon est Professeur à l'Université de Bourgogne, Directeur du Laboratoire de Droit du Sport de l'Université de Bourgogne, Dijon. Il est également arbitre au Tribunal arbitral du sport à Lausanne.

Thierry Zintz est Vice-Président du Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB) et également, Professeur à l'UCL spécialisé en management des organisations sportives

Philippe Piat est Président de l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels (UNFP), ancien Président de la Fédération Internationale des Footballeurs Professionnels (FIFPro), membre du Conseil d'administration de la FIFPro, membre de la Chambre de résolution des litiges de la FIFA

Cécile Chaussard est Maître de Conférences en droit public à l'Université de Bourgogne - Faculté de droit de Dijon. Elle est également Membre du Laboratoire de Droit du Sport

Alexandre Husting est Chercheur au CEVIPOL de l'Université Libre de Bruxelles, conseiller du Ministre luxembourgeois des Sports J. Krecké pour les questions européennes et auteur (co-auteur) de plusieurs ouvrages

Gianluca Monte est membre de la Direction générale Education et Culture de la Commission européenne (Unité Sport)

Sébastien Proisy est membre de la Direction générale Education et Culture de la Commission européenne (Unité Sport)

Jean-Jacques Bertrand est Avocat au barreau de Paris, spécialisé dans le droit du sport. Il est arbitre au Tribunal arbitral du sport (Lausanne)

Seri Zokou est Avocat au barreau de Bruxelles et il conseille certains sportifs.

Patrick Mbaya est Avocat (Vergote Smeets Moulinasse) au barreau de Bruxelles. Il est le conseil de plusieurs athlètes belges, étrangers, de certains agents et de certaines institutions sportives. Il a été désigné arbitre au Tribunal arbitral du Sport à Lausanne en 2003. Il a également été assistant et Maître de conférences à l'Université de Liège, Service de Droit International économique

Jean-Baptiste Ngandomane est Avocat au barreau de Paris. Docteur en Droit, il a présenté une Thèse intitulée : "L'exploitation commerciale du sportif professionnel", aspects juridiques à l'Université de Toulouse I en 2002. Il détient un DEA Droit des Affaires, une Maîtrise en Droit communautaire et international ainsi qu'une Maîtrise Droit des Affaires. C'est un ancien journaliste sportif.



larquier

<p>Date et heure</p> <p>Samedi 6 décembre 2008</p> <p>De 8h30 à 18h30</p> <p>Lieu</p> <p>Diamant Building boulevard A. Reyers 80 - 1030 Bruxelles (Belgique)</p> <p>Frais d'inscription</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 euros en prévente pour les étudiants sans repas, ni livre (75 euros avec le repas et le livre) jusqu'au 2 décembre 2008 • 150 euros en prévente jusqu'au 2 décembre 2008. <p>Les places sont limitées.</p> <p>Les frais d'inscription comprennent la participation, les pauses café, le repas de midi, une transcription ultérieure des contributions écrites des orateurs éditée par la Maison Larcier.</p> <p>Formation permanente</p> <p>6 points OBF (Avocats) - Formation agréé par le CSJ Participation aux frais des magistrats par le SPJ (en attente)</p> <p>Site du Colloque : http://polyblogbe.typepad.fr/le_sport_et_le_droit/</p>	<p>Titre Prénom</p> <p>Nom</p> <p>Fonction</p> <p>Compagnie</p> <p>N° TVA.....</p> <p>Adresse</p> <p>.....</p> <p>VilleCP.....</p> <p>Pays.....</p> <p>Tél. : Fax :.....</p> <p>E mail</p> <p>Paiement par compte 001-5479271-11</p> <p>BIC GEBABEBB / IBAN BE30 0015 4792 7111</p> <p>Inscription par fax + 32 4 270 12 42</p> <p>Par Internet http://www.amiando.com/droitetsport.html</p> <p>Par e mail : remy.shambuyi@gmail.com</p> <p>Si vous n'avez pas reçu une confirmation de votre inscription trois jours après y avoir procédé, prenez contact à l'adresse e mail remy.shambuyi@gmail.com.</p>
--	--

Logement à Bruxelles : n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour obtenir la liste des hôtels partenaires